



PROJET D'AMÉNAGEMENTS DE VOIRIE À DESTINATION DES MODES ACTIFS (DÉPLACEMENTS DES CYCLES ET PIÉTONS)

Réseau Routier National et Départemental de l'archipel
de la Guadeloupe

Semaines Européennes de la Mobilité
20/09/2021



Agence de financement
des infrastructures de
transport de France



Routes de Guadeloupe

1

SOMMAIRE

- Contexte
- Etat des lieux et orientations
- Programmation des aménagements
 - Détails des aménagements 2021-2022
 - Calendrier général des études
 - Plan de financement global
- Principes d'aménagement retenus
- Perspectives

CONTEXTE

- La loi d'orientation des mobilités (LOM) a été adoptée définitivement par l'Assemblée nationale le 19 novembre 2019, un an après le « Plan vélo et mobilités actives » (14 septembre 2018)
- La loi LOM repose sur 3 piliers :
 - Investir dans les transports du quotidien
 - Faciliter le déploiement de nouvelles solutions pour permettre à tous de se déplacer
 - Engager la transition vers une mobilité plus propre
- Singulièrement, elle engage des actions visant à :
 - Faire de la France un pays dans lequel le vélo et les mobilités actives sont des modes de transport à part entière.
 - Multiplier par 3 la part de l'usage du vélo dans les modes de déplacement d'ici à 2024 (passage de 3 à 9% de part modale à l'échelle nationale)



CONTEXTE

À cette fin, plusieurs leviers, notamment financiers, ont été actionnés :

- **Appel à projets «Vélo et territoires» de l'ADEME en 2019**, pour appuyer l'ingénierie des collectivités petites ou moyennes à hauteur de 2 millions d'euros
- La **Dotation de Soutien à l'Investissement public Local (DSIL)** avec 500 millions d'euros sur 5 ans : *projet d'aménagement RD 126 présenté dans ce cadre*
- Le **Fonds national « mobilités actives »**, d'un montant de 350 millions d'euros sur 7 ans visant à soutenir, accélérer et amplifier les projets de création d'axes cyclables structurants dans les collectivités
 - 1^{ère} édition de l'AAP « Fonds mobilités actives - continuités cyclables », lancé le 13 décembre 2018 (43 millions d'euros de subventions)
 - **2^{ème} édition de l'AAP**, lancée le 20 décembre 2019 (70 millions d'euros de subventions) : *5 projets présentés par RDG pour le compte des Conseils Régional et Départemental*
 - **3^{ème} édition de l'AAP**, lancée en juillet 2020 (101 millions d'euros de subventions) : *4 projets présentés par RDG pour le compte des collectivités*
 - **4^{ème} édition de l'AAP**, lancée en mai 2021 : *1 projet présenté par RDG pour le compte de la Région Guadeloupe*

CONTEXTE

Dans ce contexte et en sa qualité de gestionnaire du réseau routier national et départemental, Routes de Guadeloupe :

- Réalise un diagnostic des infrastructures existantes à destination des modes actifs sur le réseau RN et RD
- Identifie et propose aux maîtres d'ouvrages de retenir des sites pilotes sur lesquels des aménagements pourront être mis en place.
- Crée et/ou remet à niveau ces sites pilotes dédiés aux modes actifs, pour le compte des collectivités Régionale et Départementale.

Les objectifs poursuivis :

- **Sécuriser, harmoniser et aménager** des zones du réseau routier pour inciter les usagers à la marche et au vélo dans leur déplacement au quotidien.
- Réaliser un **projet de schéma directeur des modes actifs** à l'échelle du territoire et en lien avec les intercommunalités.

ETAT DES LIEUX ET ORIENTATIONS

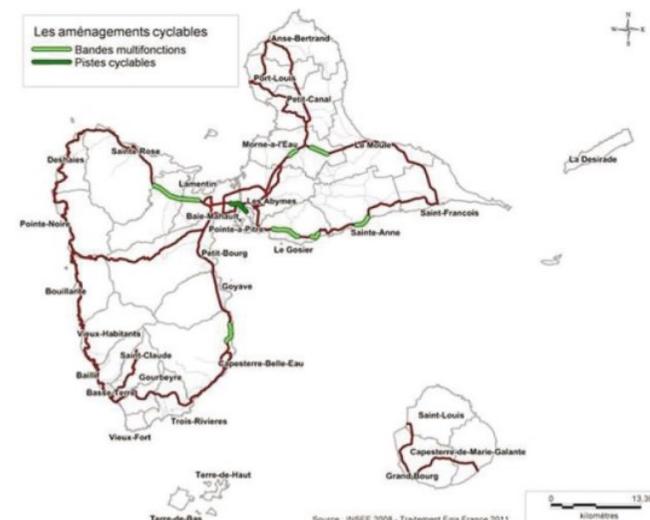
Les aménagements existants à ce jour sur le réseau routier :

Sur Routes Nationales

- 39 km de bandes multifonctionnelles
- 1.3 km de voie verte
- 0.3 km de bande cyclable

Sur Routes Départementales :

- 3 km de voies dédiées aux modes actifs (type voie verte)
- 1km de bandes multifonctionnelle
- Des zones de circulation apaisée en centre-bourg (zone 30 au Moule)



ETAT DES LIEUX ET ORIENTATIONS

- Des travaux sont également engagés par les acteurs publics locaux pour l'amélioration de la mobilité et le développement des modes alternatifs de déplacement :
 - Réorganisation des transports urbains et interurbains
 - Révision du SAR, SRIT et des PDU
 - Séminaires sur les modes actifs
 - Lancement d'appels à projets nationaux ou locaux sur ces thématiques

- Dans le cadre du projet d'aménagements en faveur des modes actifs porté par RDG pour le compte des collectivités majeures et qui vise :
 - La création de cheminements à destination des modes actifs (piétons et cycles principalement) dans des zones où sont identifiés des pôles générateurs de déplacements,

des sites à aménager ont été identifiés.

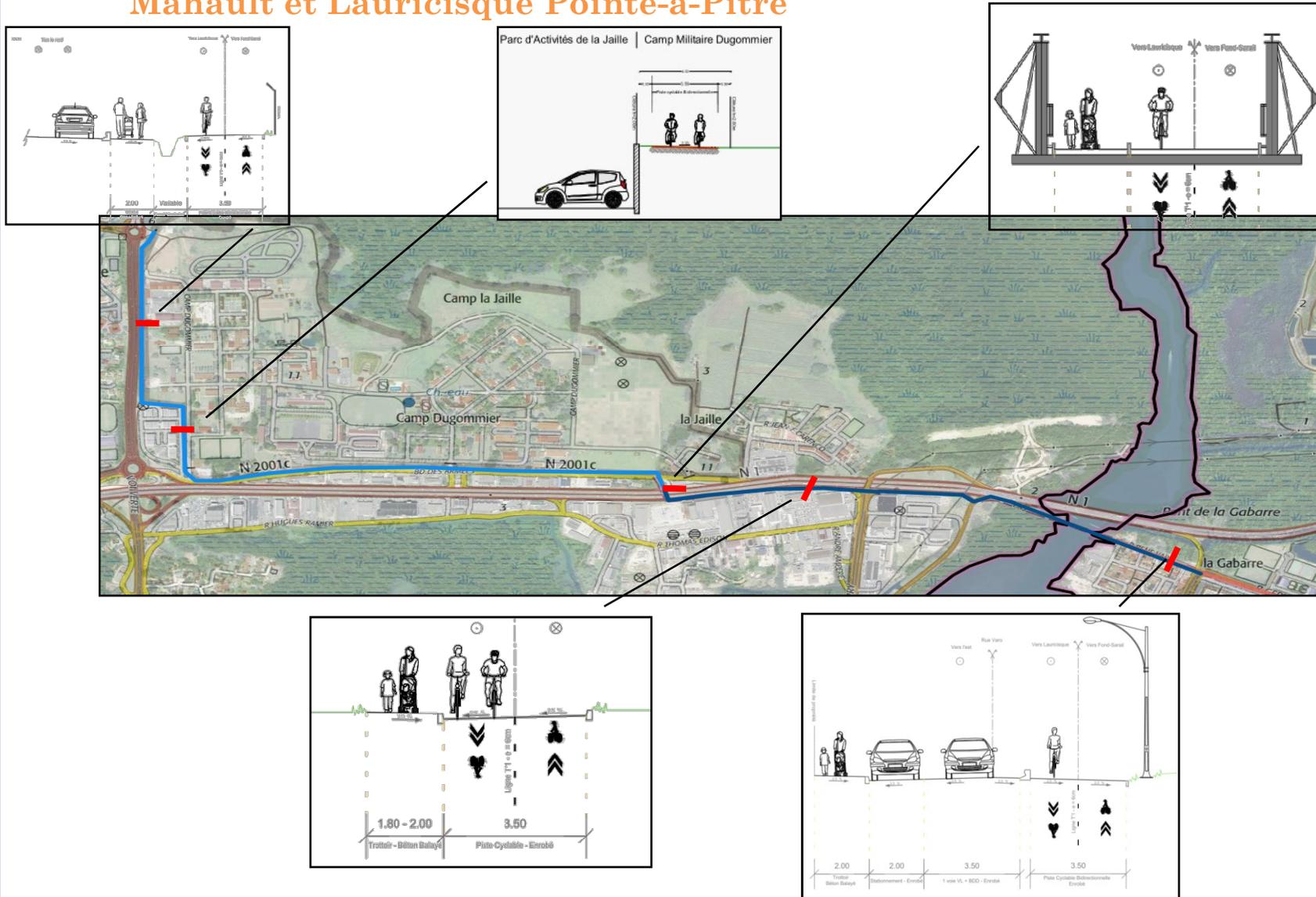
ETAT DES LIEUX ET ORIENTATIONS

- 9 projets ont été présentés dans le cadre des appels à projets « Fonds mobilité active – Continuités cyclables » 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} éditions, avec l'appui du bureau d'études et du SIGR internes à RDG et de BE externes .
 - 4 projets sur RD et 5 sur RN
- Parmi lesquels, 6 sont lauréats et bénéficient d'un cofinancement à hauteur de 60% des aménagements éligibles :
 - RN2001-RN11 Liaison cyclable entre Fond-Sarail Baie-Mahault et Lauricisque Pointe-à-Pitre
 - RN2 Aménagement en faveur des modes actifs entre Ziotte et le bourg de Deshaies
 - RN4 Aménagement en faveur des modes actifs entre Ffrench et Castaing à Sainte-Anne
 - RN2 Liaison cyclable Boulevard maritime – Passerelle Galion Basse-Terre
 - RD6 Liaison Passerelle Galion à Marina de Rivière-Sens Gourbeyre
 - RD118 Liaison cyclable entre La Coulée et Kahouanne Saint-François

Ces projets font l'objet de conventions entre les exécutifs des deux collectivités, l'Agence de financement des infrastructures de transport de France (A.F.I.T.F.) et le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire

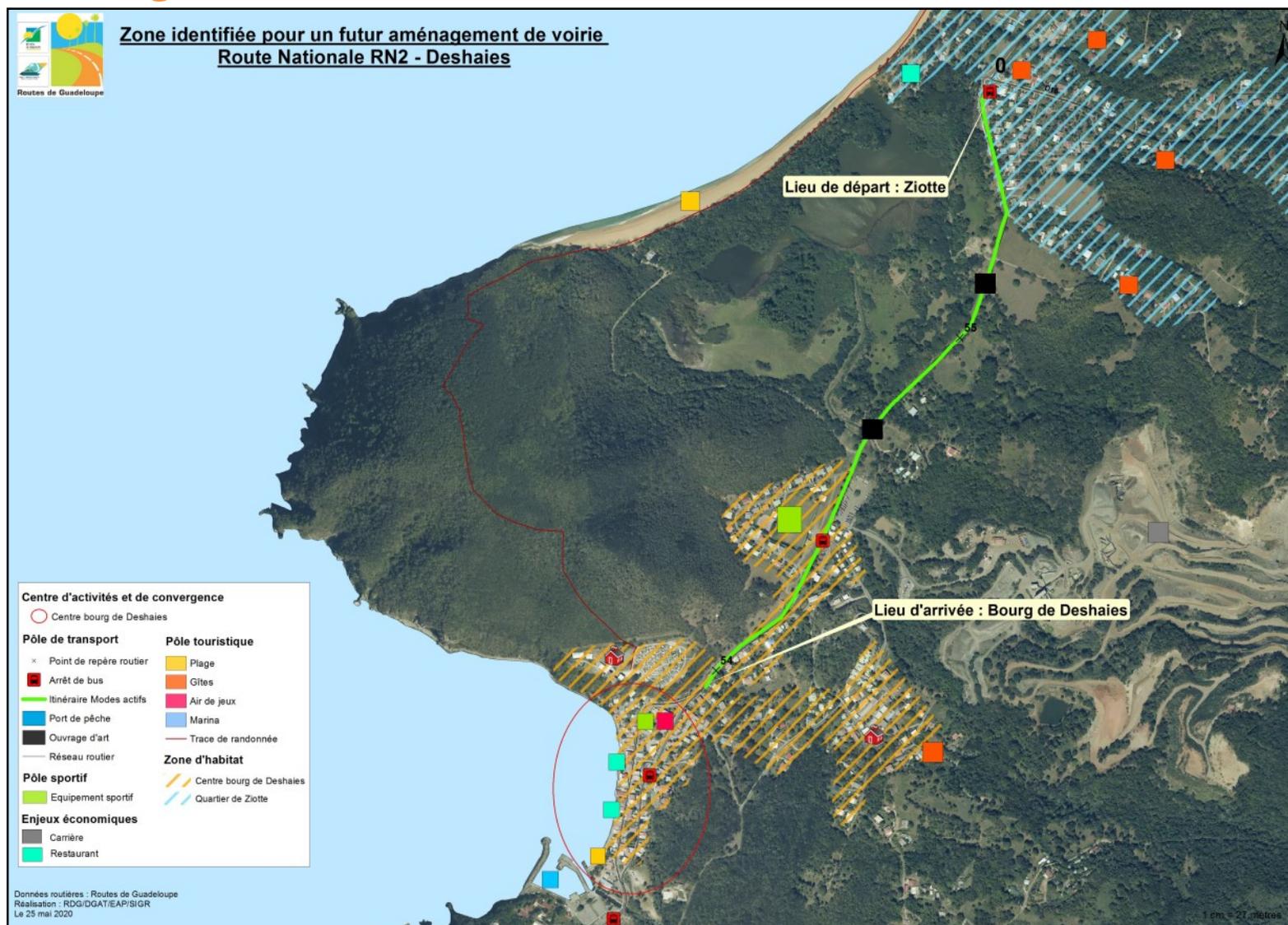
PROGRAMMATION DES AMÉNAGEMENTS

1. RN1-RN2001-RN11 Liaison cyclable entre Fond-Sarail Baie-Mahault et Lauricisque Pointe-à-Pitre



PROGRAMMATION DES AMÉNAGEMENTS

2. RN2 Aménagement en faveur des modes actifs entre Ziotte et le bourg de Deshaies



PROGRAMMATION DES AMÉNAGEMENTS

2. RN2 Aménagement en faveur des modes actifs entre Ziotte et le bourg de Deshaies



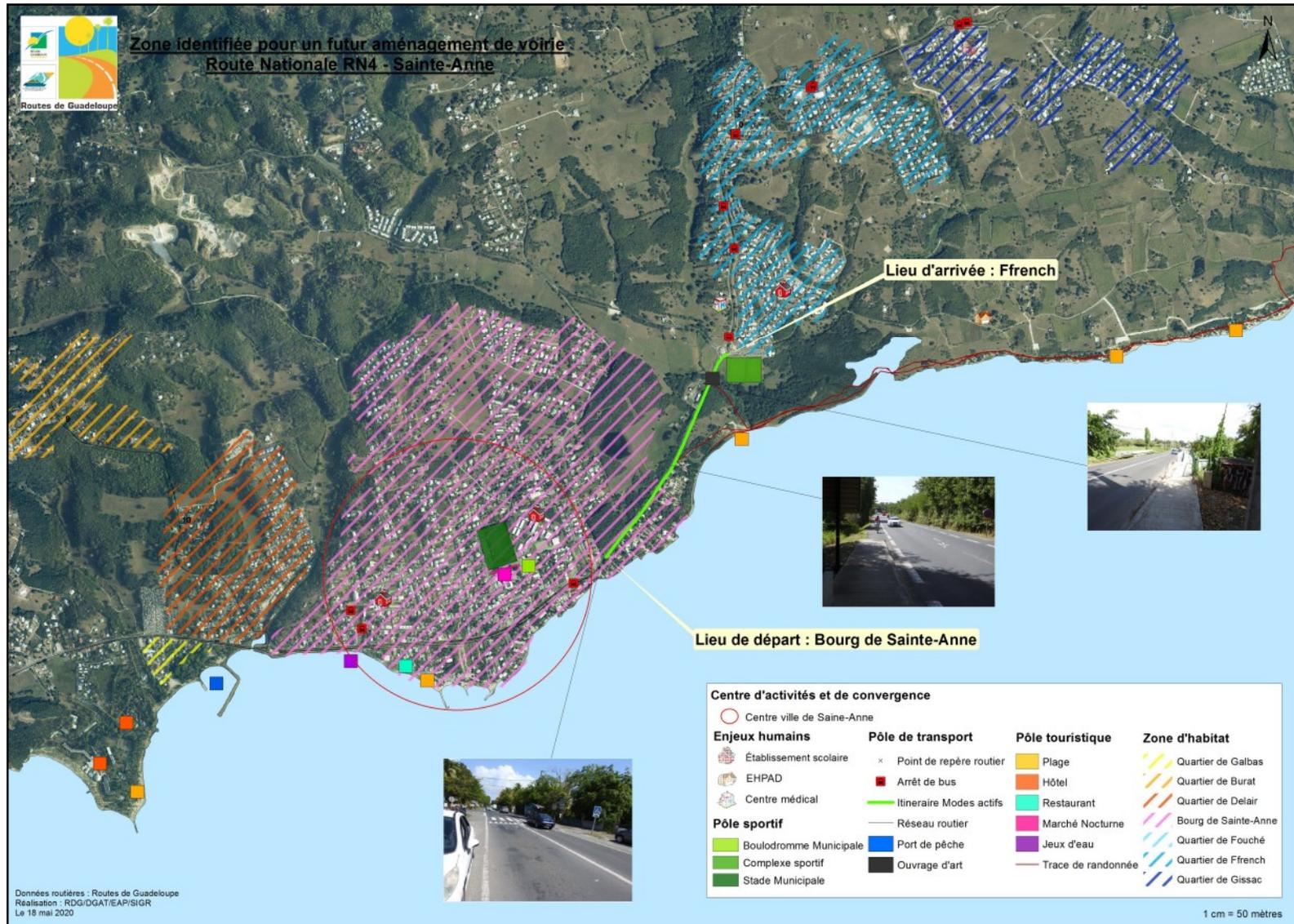
PROGRAMMATION DES AMÉNAGEMENTS

2. RN2 Aménagement en faveur des modes actifs entre Ziotte et le bourg de Deshaies



PROGRAMMATION DES AMÉNAGEMENTS

3. RN4 Aménagement en faveur des modes actifs entre Ffrench et Castaing à Sainte-Anne



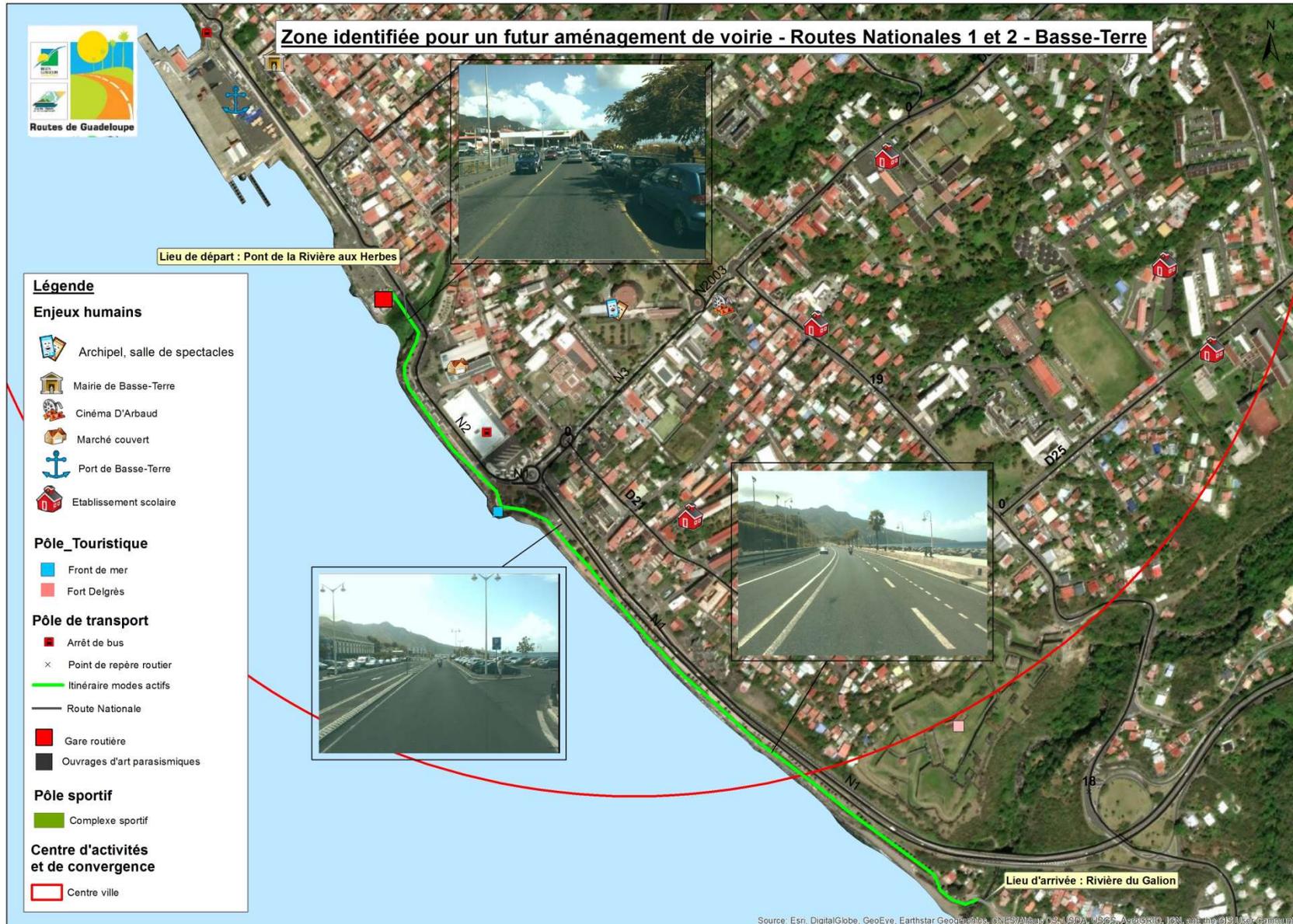
PROGRAMMATION DES AMÉNAGEMENTS

3. RN4 Aménagement en faveur des modes actifs entre Ffrench et Castaing à Sainte-Anne



PROGRAMMATION DES AMÉNAGEMENTS

4. RN2 Liaison cyclable Boulevard maritime – Passerelle Galion Basse-Terre



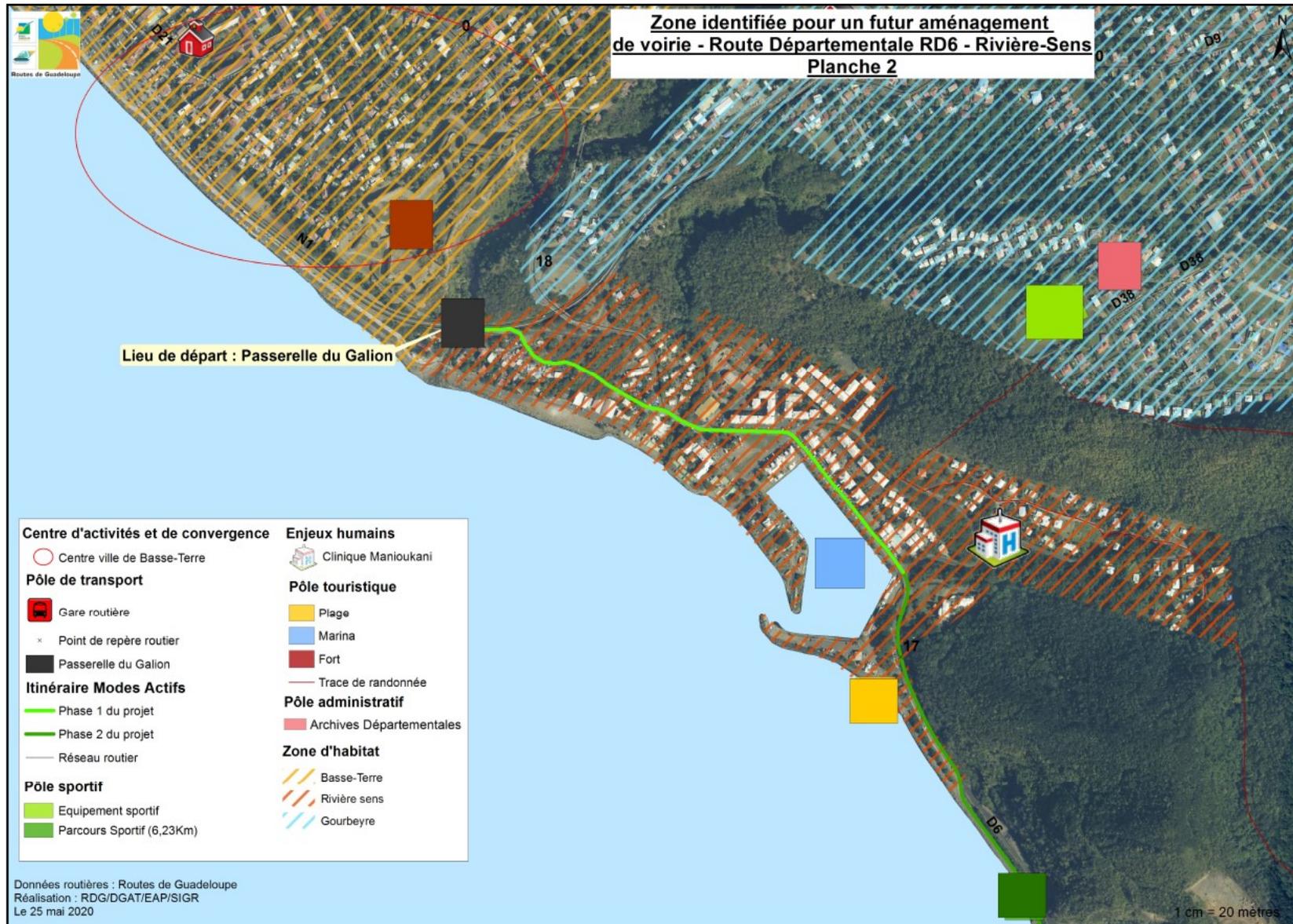
PROGRAMMATION DES AMÉNAGEMENTS

4. RN2 Liaison cyclable Boulevard maritime – Passerelle Galion Basse-Terre



PROGRAMMATION DES AMÉNAGEMENTS

5. RD6 Liaison Passerelle Galion à Marina de Rivière-Sens Gourbeyre



PROGRAMMATION DES AMÉNAGEMENTS

5. RD6 Liaison Marina de Rivière-Sens à Rivière Galion Gourbeyre



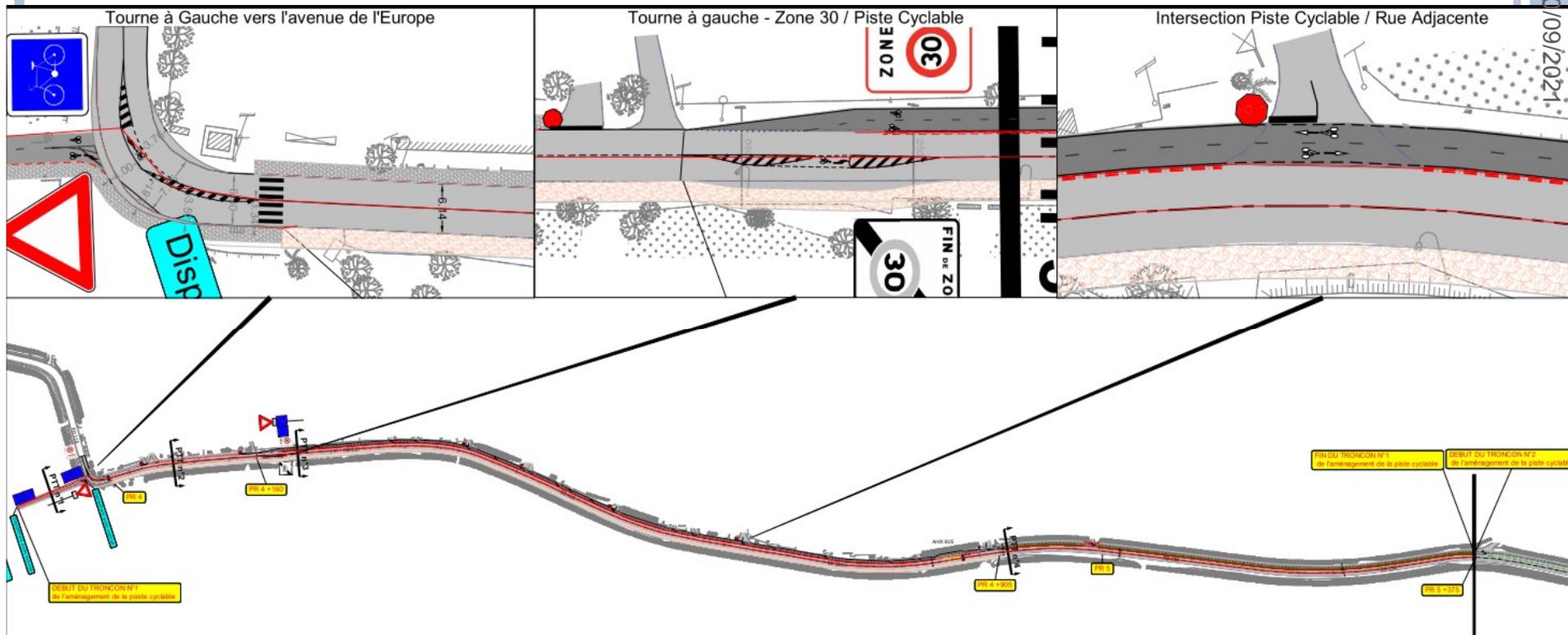
PROGRAMMATION DES AMÉNAGEMENTS

6. RD118 Liaison cyclable entre La Coulée et Kahouanne Saint-François



PROGRAMMATION DES AMÉNAGEMENTS

6. RD118 Liaison cyclable entre La Coulée et Kahouanne Saint-François



PROGRAMMATION DES AMÉNAGEMENTS

Calendrier général des études

PROJETS	Longueurs (m)	2020												2021												2022												2023																						
		j	f	m	a	m	j	j	a	s	o	n	d	j	f	m	a	m	j	j	a	s	o	n	d	j	f	m	a	m	j	j	a	s	o	n	d	j	f	m	a	m	j	j	a	s	o	n	d											
Fond-Sarail - Lauricisque (nouvelle piste cyclable) <i>RN11 / RN2001 - Baie-Mahault</i>	1 975												t																																															
Fond-Sarail - Lauricisque (réhabilitation piste existante) <i>RN1 / Rue René VARO - Baie-Mahault / Pointe-à-Pitre</i>	855																																																											
Bourg - Ffrench <i>RN4 - Sainte-Anne</i>	1 025												t											g																																				
Bourg - Ziotte <i>RN2 - Deshaies</i>	1 355												t												g																																			
Le Bouchu - Morne-à-Jules <i>RN2 - Vieux-Habitants</i>	1 245												t												g																																			
Boulevard maritime <i>RN1 / RN2 - Basse-Terre</i>	1 300																								t																																			
Rivière du Galion - Marina de Rivière-Sens <i>RD6 / Rue Jean AUBERT - Gourbeyre</i>	1 395																								t												g																							
Marina de Rivière-Sens - Trois-Pointes <i>RD6 - Gourbeyre / Vieux-Fort</i>	2 745																								t												g																							
Pointe-des-Châteaux (phase 1 - tranche 1) <i>RD118 - Saint-François</i>	1 580												t												g																																			
Pointe-des-Châteaux (phase 1 - tranche 2) <i>RD118 - Saint-François</i>	2 150												t												g																																			
Pointe-des-Châteaux (phase 2) <i>RD118 - Saint-François</i>	2 800												t												g																																			
Baillif - Rivière-des-Pères <i>RN2 / Rue Jean JAURES - Baillif / Basse-Terre</i>	1 890																								t												g																							
Beauport <i>RD128 - Port-Louis</i>	1 245																																																											
Bourg - Habitation Murat <i>RD203 / Boulevard de la Caraïbe - Grand-Bourg</i>	1 535																																																											
Rivière-des-Pères - Basse-Terre <i>Baillif / Basse-Terre</i>	?	étude préliminaire réalisée																																																										
	23 095																																																											

LEGENDE	Etude de faisabilité	Dépôt dossier Appel à Projets 2020	AVP	PRO + DCE
Projet lauréat de l'Appel à Projets Continuités Cyclables 2020	t mise à disposition du levé topographique	g mise à disposition des études géotechniques		
	Etudes cas par cas et / ou faune - flore	Loi sur l'eau / Etude d'Impact / CNPN (selon résultat cas par cas)		

PROGRAMMATION DES AMÉNAGEMENTS

Plan de financement global

Co-financier	RN2001 Lauricisque Fond-Sarail	RN2 Deshaies	RN4 Sainte- Anne	RN2 Basse- Terre	RD6 Gourbeyre	RD118 Saint- François	TOTAL (€HT)
Etat	755 439	1 058 034	1 071 534	627 000	826 483	768 432	5 106 922
Région	732 789	705 356	714 356	418 000			2 570 501
Département					782 989	2 330 535	3 113 524

11,635 km d'aménagements qui seront créés (dont 0,855 km de réhabilitation), pour un coût total de :

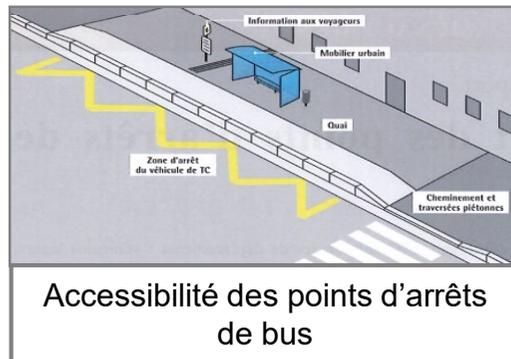
10 790 847 € HT

PRINCIPES D'AMÉNAGEMENT RETENUS

- Traitement sécuritaire des carrefours



- Complémentarité des modes alternatifs de déplacements



- Signalisation horizontale et verticale



- Dispositifs anti-accès motorisé

- Mise en place de compteurs de fréquentation cycliste

PERSPECTIVES

- Poursuivre les études techniques, environnementales, foncières engagées
- Poursuivre la concertation engagée avec les institutions
 - Les villes concernées par ces projets
 - Les services de l'Etat
- Mettre en place une politique d'exploitation et d'entretien spécifique aux nouveaux espaces créés
- Créer un contexte favorable à l'orientation des déplacements des usagers vers l'éco-mobilité
 - Communiquer sur les itinéraires destinés aux modes actifs
 - Informer les usagers sur les règles du code de la route propre à chaque type d'aménagement
 - Impliquer les acteurs économiques et associatifs du vélo
 - Sensibiliser le jeune public

MERCI DE VOTRE ATTENTION

27